# ROUBAIX

## Le Rétablissement des Processions & la Liberté

**Dimanche prochain, le ban et l'arrière-ban des cléricaux de Roubaix et des environs manifesteront pour le rétablissement des processions. Ce ne sera pas la première fois et probablement pas la dernière non plus.**

Ils feront une réunion à l'Hippodrome, et là, ils fulmineront contre les socialistes, les traiteront de sectaires et d'antilibertaires. Une délégation sera ensuite nommée pour aller trouver le Maire et de lui demander de rétablir les mascarades religieuses qui jadis occasionnèrent les troubles dont les roubaisiens se souviennent encore.

Inutile de dire que Carrette refusera.

Les processions sont ici interdites depuis de longues années. Il y a eu, depuis que le maire Léon Allart a pris un arrêté pour les empêcher, d'autres administrations que l'administration socialiste ; pourquoi les cléricaux n'ont-ils pas manifesté alors, pourquoi, pendant qu'ils étaient au pouvoir, ne sont-ils pas descendus dans la rue pour demander le rétablissement de leurs mascarades ?

Et d'ailleurs, les catholiques sont-ils bien en droit de se plaindre ? Peuvent-ils sincèrement prétendre, comme le fait la *Croix*, « qu'on leur refuse la liberté d'organiser des cortèges, alors qu'on permet les processions socialistes » ?

C'est là une assertion bien osée quand on sait en effet que, presque tous les dimanches, des bons agitateurs cléricaux organisent dans la ville des manifestations. Jamais leurs cortèges civils n'ont été interdits et celui qu'ils feront dimanche ne le sera pas plus que les autres.

Le même droit est accordé aux socialistes, c'est vrai, mais, pas plus que les cléricaux, ceux-ci ne peuvent faire de « processions », dans le sens qu'on attache à ce mot.

On ne permettrait pas aux socialistes, aux libre-penseurs d'organiser des cortèges dans lesquels figurerait la représentation de toutes les horreurs et tous les crimes de l'Inquisition.

Les catholiques seraient les premiers à pousser les hauts cris et à dire, si cela se faisait, qu'on outrage leur foi, leurs sentiments. Que n'admettent-ils donc pas la réciproque ?

C'est que, ces gens-là ne veulent la liberté que pour eux-mêmes. Ils admettent très bien que le drapeau rouge qui, quoi qu'ils en disent, représente la justice et la fraternité, — et rien que cela, — soit banni et proscrit ; mais ils ne veulent point comprendre que leurs oriflammes, blancs ou jaunes, qui rappellent la néfaste omnipotence du clergé avec son passé de sang, ne peuvent pas être arborés et s'étaler partout, insultant ainsi à la foi républicaine des Roubaisiens, et au Progrès humain.

Les catholiques feraient bien de peser la valeur des mots, avant de parler de liberté.

PARTI OUVRIER. — SECTION ROUBAISIENNE

### AVIS IMPORTANT

**Tous les groupes de la Section Roubaisienne sont invités à se réunir d'urgence dans leurs *locaux respectifs*, le Samedi 11 juin, à 8 h. 1/2 du soir, pour recevoir une communication importante du Comité Exécutif.**

**Aux Membres du Parti Ouvrier**

Tous les groupes du Parti Ouvrier sont instamment priés de se réunir demain samedi 11 juin, à 8 heures 1/2 du soir, dans leurs locaux respectifs. La présence de tous les membres est indispensable.

Ordre du jour : Choix des candidats pour les élections cantonales prochaines.

### Adresses de félicitations

On nous communique la note suivante envoyée au journal la *Petite République* :

La Section Roubaisienne du Parti Ouvrier Français adresse ses plus chaleureuses félicitations au journal la *Petite République* pour l'ardente campagne d'épuration socialiste menée contre le renégat Rochefort, traîné à la remorque de la réaction.

Envoie l'expression de ses vives sympathies aux infatigables défenseurs de l'idée socialiste et particulièrement aux citoyens Guesde et Jaurès, pour leur ardente lutte contre la puissance de l'or et de toutes les forces bourgeoises coalisées.

*Pour la Section et par ordre,*
*Le secrétaire général,*
H. LEFEBVRE.

### ÉCOLE DE NATATION

Le Maire de la ville de Roubaix informe que l'Ecole de Natation sera ouverte au public à partir du Samedi 11 Juin courant.

Le Mercredi, de 3 heures du soir à la fermeture, et le Vendredi, de 5 heures à midi, sont des demi-journées réservées aux femmes.

### AUDITIONS MUSICALES

Voici le programme des concerts des 12 et le courant où la fanfare de Beaurepaire se fera entendre au parc de Barbieux et place de la Liberté :

1re partie. — Le Grenadier du Caucase, pas redoublé de Meister. — Ouverture de A. Gouvert. — Dames Parisiennes, valse de L. Pivet.

2e partie. — Barcelone, boléro de Léon Conor. — La Fille du Régiment, de Donizetti, arrangée par Jos. Kissels. — Doux regard, mazurka de Frédéric Sali.

### LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Henneuse-Renaux, 29 ans, aide électricien, demeurant rue de Flandre, cour Wattel-Ferrier, 5, travaillant chez MM. Léon Allart et Cie, peigneurs de laine, Grande-Rue, est tombé d'une échelle d'une hauteur de deux mètres en nettoyant des vitres.

Dans sa chute, le pauvre ouvrier s'est fait une entorse tibio-tarsienne droite et une fracture de la malléole externe à quatre centimètres de hauteur.

M. le docteur Druesne, qui a soigné le blessé, estime que la guérison exigera un repos de trente jours au minimum.

Un ouvrier de chez Jules Bernard, teinturier, Grande Rue, 91, nommé Louis Florin, 21 ans, demeurant à Roubaix, a glissé sur le sol et est tombé sur un robinet d'une cuve.

Dans sa chute, il s'est fait plusieurs contusions à la tête.

Il a été transporté en voiture à son domicile.

Un accident est survenu le 7 juin, à 11 h. 1/2 du matin, à la Société anonyme de peignage, rue du Collège, 112, au nommé Jules Delegrange, laveur, 52 ans, demeurant à Wattrelos.

En circulant près de sa laveuse, il heurta un tuyau de conduite d'eau et tomba sur un tuyau de vapeur.

Dans sa chute il s'est fait de légères contusions qui exigeront pour la guérison un repos de 5 jours, d'après M. le docteur Leplat.

### ARRESTATION D'UN EXPULSÉ

Léopold Massemane, âgé de 32 ans, journalier, demeurant à Mont-à-Leux, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

### ARRESTATION D'UNE VOLEUSE

Léontine Marchand, âgée de 21 ans, dont on se rappelle les vols récents et qui avait eu des rapports avec Grouillon le noyé du Pont Morel, à la mort si mystérieuse, a été arrêtée pour tentative de vol rue de la Vigne.

Elle a été conduite au poste central et menée ensuite à Lille, hier dans la journée.

### FAUSSE ALERTE

Hier après-midi vers 3 h. 1/2, le tocsin se faisait entendre et la pompe à vapeur partait rapidement de la cour de l'Hôtel. L'avertisseur d'incendie situé au coin de la rue du Tilleul et de la rue Pierre-de Roubaix annonçait un commencement d'incendie.

Arrivés sur place, les pompiers cherchèvent vainement le lieu du sinistre : il n'y avait rien et la pompe à vapeur fit demi tour regagnant le dépôt.

L'avertisseur avait fonctionné sans que la glace eût été cassée.

Une enquête a été ouverte à ce sujet.

### UNE CHUTE DANGEREUSE

Louis Franchomme, âgé de 34 ans, ramoneur, demeurant rue du Fort, à l'estaminet du Pigeon blanc, était occupé lundi soir à nettoyer une cheminée, Grande-Rue, dans un estaminet.

Il fit un faux mouvement et perdant l'équilibre il tomba si malheureusement qu'il se fractura plusieurs côtes.

Il avait été de suite transporté à son domicile où on le soignait, mais depuis hier matin Franchomme a été admis à l'Hôtel-Dieu où il a reçu les soins de M. le docteur Delahousse.

Hier après-midi, vers 4 heures, Louis Bonnet, âgé de 28 ans, ouvrier gazier pour le compte de M. Planckaert, entrepreneur, place de la Liberté et demeurant à La Madeleine, a été blessé dans une maison en construction du boulevard Gambetta.

L'ouvrier se servait d'une lampe à essence lorsqu'elle fit subitement explosion, blessant Bonnet grièvement à la face et à la main droite.

Après avoir reçu des soins empressés à la pharmacie Delarra, Bonnet a pris le train pour La Madeleine.

### PIGEONS VOYAGEURS

Par lettre du Préfet du Nord, en date du 7 juin, ont été autorisés à élever et à entraîner des pigeons voyageurs :

MM. Lefebvre Oscar, cafetier, rue de la Gare, 142 ; Maton Emile, ourdisseur, rue de la Redoute, 89 ; Vanhaelemeersch Désiré, emballeur, rue Archimède, cour Losfeld, 22 ; Dujardin Norbert, tisserand, rue d'Alger, 199 ; Afard Désiré, cabaretier, rue Cugnot, 69 ; Charles Edmond, échantillonneur, rue Hilarion Frémaux, 1 ; Gydé Joseph, tisserand, rue de l'Epeule, cour Dujardin, 5 ; Pareyn Camille, boucher, rue des Arts, 114.

Déroubaix Martier, serrurier-poêlier, rue du Collège, 221 ; Bodart Augustin, rue de Lannoy, 175 ; Claessens Lévin, rue Paul-Bert, cité Ste-Virginie, n° 13 ; Lemarchand Léon, tisserand, rue du Tilleul, 108 ; Bouchout Adolphe, tailleur d'habits, rue Bell, 42 ; Hovine Alphonse, rue de Tourcoing, 39 ; Duprez Zéphir, tisrand, rue de l'Ommelet, cour Ferret, 28.

Nous rappelons aux personnes ci-dessus désignées, que l'autorisation qui leur est délivrée ne sera valable qu'après avoir été présentée au bureau de l'enregistrement, pour être soumise au droit de timbre de 1 fr. 80. (Décision ministérielle du 9 Décembre 1896.)

### SOCIÉTÉ DES CONCOURS GÉNÉRAUX

L'accueil fait au premier grand concours donné par la Société des concours généraux au siège du Pigeon Courageux, ayant dépassé toute attente, un second concours sera donné au Souvenir de Crimée chez M. D. Parent, 159, rue de l'Epeule, le dimanche 12 juin, avec les mêmes prix d'honneur, c'est-à-dire 500 fr., soit 50 prix de 10 fr. aux 50 premiers pigeons constatés.

Ce beau concours réunira selon toute prévision mille pigeons et le jeu de poule s'annonce comme devant être très garni, des paris importants sont engagés !

Au précédent concours, les prix remportés ont été extrêmement bien partagés, il y en a eu partout, dans tous les points du rayon, et cet excellent résultat a causé une satisfaction générale.

MM. les colombophiles sont informés que la mise très réduite est la même pour ce concours et l'inscription des pigeons aura lieu samedi 11 juin, de 3 à 7 heures du soir ; prière d'arriver de bonne heure ! Métrage Bouillet, Régleurs Wallays et Demarchelier. Convoyeur Dedonker.

## LA GRÈVE DES RENTREURS

Le *Journal de Roubaix* a publié hier la note suivante :

M. Martin Dédack, ouvrier rentreur, vient d'envoyer une lettre à l'*Egalité*, à la suite d'articles parus dans ce journal. En voici les passages principaux :

Roubaix, le 8 juin 1898.

Monsieur le Rédacteur de l'*Egalité*,

Dans un de vos récents numéros M. Louis Catrice m'accuse d'avoir eu des démêlés avec la Chambre syndicale des rentreurs en 1887 et 1891.

Je n'ai eu aucun différend avec le syndicat.

En 1887 j'ai subi un chômage de trois mois et demi.

Quand la grève de 1891 a éclaté, je ne faisais plus partie de la Chambre syndicale et cependant j'ai cessé le travail pendant trois semaines. J'ai trouvé une place la quatrième, je l'ai prise, car M. Catrice ne m'aurait pas assuré des rentes à ne rien faire.

C'est pour ne plus éprouver le contact de cet habile défenseur des ouvriers que j'ai quitté la Chambre syndicale en 1887.

Je compte sur votre loyauté pour insérer ma réponse comme vous avez fait place à l'attaque.

Dans cet espoir agréez, Monsieur, mes salutations.

Martin DÉDACK, rentreur.

En réponse à la lettre ci-dessus, le citoyen Catrice a envoyé au *Journal de Roubaix* la réponse suivante :

Roubaix, le 11 juin 1898.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

En réponse à la lettre du sieur Martin Dédack, que vous avez bien voulu insérer dans votre numéro du 10 courant, veuillez avoir l'obligeance d'accorder l'hospitalité aux lignes suivantes, à la même place qu'a paru la lettre :

1° J'affirme que le sieur Martin Dédack, contrairement à ce qu'il dit, n'a pas fait grève en 1887 ; qu'à cette époque il se trouvait sans travail par suite de l'arrêt du tissage Vanvert, rue Montesquieu ;

2° Qu'à ce moment, il est allé travailler pendant quinze jours, chez M. Mullier-Eloy, boulevard Gambetta, alors que cet établissement faisait partie des dix-huit maisons mises en interdit par la Chambre syndicale des Rentreurs, et dont la liste a paru pendant toute la durée de la grève dans le journal le *Travailleur* ;

3° Qu'il a donné sa démission du syndicat parce que celui-ci s'est refusé à le considérer comme gréviste et à le payer en conséquence ;

4. Qu'en 1891 — comme il l'avoue lui-même dans sa lettre — il a abandonné ses collègues en grève et ce au bout de trois semaines, quand la grève a duré trois mois.

Je me tiens à la disposition de n'importe qui, pour faire la preuve de ce que j'avance.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, avec mes remerciements anticipés, mes sincères salutations.

Louis CATRICE.

## ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

*du 9 juin 1898*

**Naissances**

Marie Florent, boulevard de Cambrai. — Georges Seys, boulevard de Cambrai. — Henri Loridant, boulevard de Cambrai. — François Franceus, rue Desoix, 38. — Lucienne Leporte, rue d'Alger, 130. — Henri et Albert Marcq, jumeaux, rue Bernard, 62. — Marie Bottremieux, rue de la Bolance, 5. — Julien Dewer, rue d'Alger, cour Scherpereuk, 1. — Jules Vernackt, rue de Gaude prolongée, 57. — Augustin Bouche, rue des Sept Ponts, 31. — Thérèse et Lucie Gough, rue Lafontaine, 112.

**Décès**

Olga Dubois, 1 an, rue du Tilleul, 27.

### TRAVAILLEURS DES DEUX SEXES

A la place de toutes ces boissons alcooliques, que, sous forme de cordial, vous absorbez, hélas ! trop fréquemment, au détriment de votre santé, habituez-vous à ne consommer d'autre apéritif que l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES, soigneusement préparé avec de VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et vous ne tarderez pas à ressentir ses effets toniffants et bienfaisants.

**Dans tous les Cafés et les bons Estaminets**

*Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.*

## CROIX

**Les tramways électriques. — De temps en temps on peut voir des équipes d'opérateurs mesurer la ligne des cars à vapeur de Lille à Roubaix ; ce sont des employés de la Compagnie des tramways qui procèdent aux opérations préliminaires pour l'installation de la traction électrique.**

Souhaitons de voir cette amélioration de notre ligne, qui, d'après renseignements spéciaux, aurait l'avantage sur Roubaix d'emmagasiner la force électrique sous le sol, le courant parvenant aux véhicules par les rails.

Une particularité à relever : la place de Croix est de 20 mètres plus haute que celle de Lille.

**Deux accidents.** — Mercredi matin, un jeune homme de 18 ans, nommé Duchatiffon Auguste, d'Annappes, qui travaille dans les cardes chez Holden et Cie a, étant à pieds nus, posé le pied gauche sur un tuyau de vapeur et s'est grièvement brûlé.

On croit qu'il ne sera pas guéri avant trois semaines.

— Dans le même établissement, à la même heure, le sieur Deivigne Achille, 21 ans, enrubanneur, de Roubaix, a eu les doigts écrasés entre les cylindres de son métier. L'incapacité de travail sera d'au moins 15 jours.

**Le kiosque de musique.** — Hier les ouvriers de M. Dhalluin, entrepreneur à Roubaix, ont commencé la démolition du kiosque de musique que la commune doit à la libéralité de la maison Isaac Holden et Fils.

Les terrassiers ont également commencé la fouille des terres sur la Grand'Place où le kiosque sera réédifié.

L'enlèvement du plafond de la coupole a démontré que l'on ne pouvait restreindre les proportions du monument sans démonter entièrement l'armature, ce qui aurait occasionné des frais considérables.

Cette constatation faite pour les critiques de personnes ne connaissant rien en construction, et pour celles qui, s'y connaissant, font appel à la mauvaise foi pour attiquer la municipalité.

**Le mors aux dents.** — Mme Desobry, femme du sympathique conseiller général et adjoint au maire de Roubaix, venait en voiture avec son domestique pour s'installer au marché de Croix.

En face de la rue de la Duquennière le cheval prit peur et s'emballa dans cette rue pour aller se jeter contre la porte d'une pâture située vis-à-vis le cabaret Au Bas Jardin.

L'animal s'abattit et dans sa chute, cassa l'un des brancards de la voiture et se fit une légère blessure à la cuisse droite. Mme Desobry et son domestique en furent quittes pour une émotion bien compréhensible.

**Acte de générosité.** — Un anonyme vient de verser entre les mains du citoyen Guyot, secrétaire de mairie, la somme de vingt francs pour les pauvres.

**Aux cultivateurs.** — La Société des Agriculteurs du Nord vient d'établir le programme des concours agricoles de 1898.

Ce programme est à la disposition des personnes qui voudraient en prendre communication. S'adresser à la Mairie.

**La procession.** — Les cléricaux se préparent à violer dimanche l'arrêté interdisant les processions.

Ils profiteront de la messe des prémices d'un jeune abbé originaire de Croix, pour se livrer à la mascarade de la Fête-Dieu, avec le concours des faux républicains de l'Union Sociale et Patriotique.

Le cantique célèbre : *Je suis crétin*, sera donc chanté dans nos rues, si toutefois le malicieux St-Médard n'y met obstacle en ouvrant les robinets célestes.

Ces bons cléricaux qui croyaient agir en sourdine ne se méfient pas assez des petites filles, heureuses de ce jour de robe blanche, la seule chose qu'elles discernent dans tout le fatras religieux.

**Service de la poste.** — On sait que grâce au Conseil municipal de Croix, la troisième distribution qui n'avait lieu que pour le Centre, a été étendue à toute la commune, nous indiquons ci-après les heures de la sortie des facteurs du bureau de poste :

A 6 heures 1/2 en été et 7 heures en hiver, 1 heure 1/2 et quatre heures quarante. Ces heures sont approximatives, car tout dépend de l'abondance des correspondances.

Rappelons que les heures de levée de la boîte centrale sont 11 h. 55, 3 h. 40 et 9 h. du soir. Des boîtes de quartier sont desservies par les facteurs en terminant leur tournée ; elles sont situées r. du Télephone, rue Faidherbe, au Créchet, rue Trocadéro et rue Marceau.

**Nos cabots.** — On vient de distribuer les médailles en cuivre que devront dorénavant porter au collier tous les chiens de la première catégorie, c'est-à-dire ceux payant 8 fr. par an, seuls autorisés à circuler dans les rues.

Ceci signifie que tout chien rencontré sur la voie publique sans être médaillé, sera impitoyablement mis en fourrière et son propriétaire l'objet d'une contravention.

Veillez sur vos toutous, bonnes gens, car il n'y en a que 73 autorisés à se faire voir dans les rues.

**Carrousel.** — Nous apprenons qu'un grand carrousel attelé sera donné le dimanche 24 juillet, à 2 h. 1/2 précises, à la Croix-Blanche.

Souhaitons que le soleil se montre bon prince pour cette fête qui, comme l'année dernière, sera donnée au profit des pauvres.

**L'affaire mystérieuse.** — La lumière ne se fera sans doute jamais sur le bizarre incident qui vient de défrayer la presse de la région. Cependant il n'apparaît pas que l'on ait eu affaire à un fumiste, la bonne foi du sieur Vandeputte semble évidente.

Certains indices tendent à démontrer que la version que, les premiers nous avons donnée, est la bonne : que la prétendue victime est une prêtresse du temple de Vénus qui venait de chanter un cantique en l'honneur de la déesse.

**Bureau de Bienfaisance.** — La commission du Bureau de bienfaisance de Croix prie MM. les fournisseurs de vouloir bien remettre leur facture des bons dont ils sont possesseurs, dans le plus bref délai possible, chez M. Deleporte, secrétaire, 104, rue Kléber, à Croix.

**LANNOY.** — Les groupes adhérents à l'agglomération Lannoyenne du Parti Ouvrier sont instamment priés d'envoyer un délégué à la réunion du Comité cantonal qui aura lieu le dimanche, 12 juin à 3 heures de l'après-midi, chez Henri Cailleau, rue du Rempart, à Lannoy. — Extrême urgence.

**WATRELOS.** — **Recensement des chevaux.** — Le recensement des chevaux se fera mercredi prochain, 15 juin, à 7 heures du matin pour le canton nord et à 8 heures du matin pour le canton-est.

**LYS-LES-LANNOY.** — **Arrestation d'un expulsé.** — Auguste Meriens, 34 ans, demeurant à Mont-à-Leux, a été arrêté hier après-midi, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

## TOURCOING

### MOUVEMENT OUVRIER

Les groupes suivants se réuniront en leurs locaux respectifs :

L'Avant-Garde socialiste, dimanche à 5 heures.

L'Avant-Garde révolutionnaire, dimanche à 5 heures.

La Revanche des Exploités, dimanche à 5 heures.

Les Défenseurs du Drapeau Rouge, dimanche à 5 heures.

Les Enfants du Peuple, dimanche à 5 heures.

L'Humanité, dimanche à 6 heures.

Présence de tous indispensable.

### AVIS IMPORTANT

Les détenteurs de carnets à souches et de listes de souscription pour l'œuvre électorale sont priés d'apporter dans le plus bref délai les fonds recueillis au citoyen Delphin-Dumortier, rue Saint-Jacques.

### EXTRADÉS

La police française a remis hier aux autorités belges le nommé Fruleseghem Florimond, 21 ans, charpentier, né à Assewede, Belgique, poursuivi par le parquet de Gand pour vol.

Vanleneghem sortait de la prison de Lille.

***

A été extradée également, la nommée Léontine Barbieux, 25 ans, lingère, née à Charquain (Belgique), poursuivie par le parquet de Bruxelles, pour vol.

Onze expulsés ont été conduits à la frontière par le même convoi.

### L'AFFAIRE DE LINSELLES

C'est hier matin qu'est venue devant le tribunal de simple police l'affaire Linselles.

Onze coupables étaient traduits devant la justice. On sait que trois inculpés auront à répondre devant le tribunal correctionnel des violences exercées sur la personne de M. Drou et de ses amis.

Malgré une plaidoirie — oh ! combien maladroite ! — de M. Duvillier, l'avocat des inculpés, ces derniers ont été condamnés, les uns à 15 francs et les autres à 4 francs d'amende.

**MOUVAUX.** — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal s'est réuni hier soir, l'heure à laquelle la réunion s'est terminée ne nous permet d'en donner le compte-rendu aujourd'hui.

## LILLE

### ACCIDENTS DU TRAVAIL

M. Charles Loër, âgé de 42 ans, homme de peine, demeurant rue de Juliers, cour Trachet, 21, travaillant aux Docks et Magasins généraux, maison A. Lebecq et Cie, rue Colbert, a été surpris par une pile de lin qui s'est écroulée sur lui.

Dégagé aussitôt par ses camarades, Loor a reçu les soins que nécessitait son état. Il s'est fait une entorse du pied droit et des contusions à la cuisse droite. Son état n'est pas grave.

— M. Alfred Delestrée, frappeur, 29 ans, travaillant chez MM. Meunier et Cie, constructeurs, rue des Processions, 80, a reçu un coup de manivelle de treuil au-dessus de l'œil droit.

La blessure entraînera une incapacité d'une quinzaine de jours.

Après avoir reçu les premiers soins, le blessé a été reconduit à son domicile, sentier de Lezenne, 7, à Fives.

### TRAIN DES ÉQUIPAGES

M. Boulnois, lieutenant au 1er escadron du train des équipages militaires, 4re compagnie, est nommé capitaine et affecté à la direction d'artillerie de Clermont-Ferrand (annexe de Moulins).

M. Jeannin, lieutenant en 1er au 11e escadron, 7e compagnie, à Tunis, est classé au 1er escadron, 1re compagnie, à Lille.

### ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Par arrêté du ministre du Commerce, *en date du 8 juin, M. H. Trannin*, directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Lille, est nommé membre du conseil supérieur de l'enseignement technique.

### SOCIÉTÉ CHIMIQUE

Demain samedi, à 8 h. 1/4, au Grand Hôtel, la Société chimique du Nord de la France tiendra une séance, au cours de laquelle plusieurs communications importantes, nous dit-on, seront faites.

### NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort du citoyen Auguste-Victor Dupied, père de notre excellent ami Louis Dupied, adjoint au maire de Lille, Conseiller général.

Auguste-Victor Dupied qui vient de décéder à 74 ans, était un fervent républicain, un socialiste ardent et convaincu. Il laisse comme exemple aux jeunes une vie toute de travail et de dévouement.

Déjà presque incapable de marcher, il voulut se rendre au scrutin, les 8 et 22 mai, pour y remplir son devoir de citoyen.

Nous adressons, en cette douloureuse circonstance, à notre ami Louis Dupied et à sa famille, l'expression de nos plus sincères condoléances, et les prions de croire que nous compatissons à leur légitime douleur.

### UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

Les examens de fin d'année du cours de moteurs à gaz, professé par M. Letombe, auront lieu vendredi 10 juin, à 8 h. 1/2 du soir, au siège de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, 116.

### RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE LILLE-PARIS

Depuis quelques jours, l'administration des postes a mis en service le second fil téléphonique reliant Lille et Paris, définitivement installé depuis peu.

On procède actuellement à quelques réparations au fil de l'ancien réseau. Ces travaux seront très vite terminés et les deux lignes téléphoniques seront mises à la disposition du public.

### L'INSTITUT PASTEUR

Les travaux pour l'aménagement définitif des locaux de l'Institut Pasteur, à Lille, seront terminés dans quelques mois.

L'inauguration officielle aura lieu le 2 novembre prochain et coïncidera avec la date de rentrée de l'Université de Lille.

On sait que l'Institut Pasteur a été reconnu comme établissement d'utilité publique par décret du 1er avril dernier.

### AVIS AUX RÉSERVISTES

Il est rappelé aux réservistes des classes 1888 et 1891 et aux ajournés des classes 1886, 1887 et 1890, qu'ils sont invités à retirer leur ordre d'appel à la gendarmerie de Lille, avant le 13 juin 1898.

### LES ETUDIANTS SOCIALISTES DE LILLE

Le groupe des Etudiants socialistes de notre ville envoie à la *Petite République* l'adresse suivante :

Le groupe des *Etudiants Socialistes de Lille* félicite la *Petite République* de la lutte entreprise contre ceux (Rochefort, Drumont et autres) qui — cachant sous les épithètes de nationaliste, d'antisémites, leur véritable qualité de défenseurs de la société capitaliste — cherchent à détourner le prolétariat socialiste de son véritable but : l'expropriation économique et politique de la classe bourgeoise toute entière et veulent arrêter l'organisation nationale et internationale des travailleurs, en essayant de réveiller chez eux les conceptions étroites et moyenâgeuses du chauvinisme et de l'antisémitisme.

Et envoi son adhésion enthousiaste au projet de Jaurès : la fusion loyale et sincère de tous les groupes socialistes, et l'organisation en un parti unique de classe du prolétariat français tout entier.

Pour le groupe : D. DARMIA.

### HYGIÈNE PRINTANIÈRE

C'est surtout au printemps qu'il faut tonifier, Assainir les tissus et faire circuler
La sève qui déborde : usez donc sans mesure
Du *Sirop du Congo* : c'est de la santé sûre.
*P. Delmas, du parfumeur Victor Vaissier.*

### MENUS FAITS

**Sans asile.** — La police a arrêté, sous l'inculpation de vagabondage, Léon L..., garçon de café, et Charles D..., plongeur, qui n'avaient commis d'autre délit que de se trouver sans travail et par conséquent sans ressources.

**Mendicité.** — Clément D..., batelier, rue de Bordeaux, 34, a été arrêté pour mendicité.

**Cheval emballé.** — Avant-hier soir, vers 9 heures, rue de Paris, le crochet du palonnier du car 208, s'étant brisé, le cheval s'est emballé et n'a pu être arrêté que sous l'enceinte de la porte de Paris. Dans sa course, le cheval a renversé une jeune fille de 29 ans, Mlle Cabay, blanchisseuse.

Fort heureusement, Mlle Cabay ne s'est fait que quelques contusions peu graves au bras droit.

## CHRONIQUE DES SPORTS

Le «Bull Terrier Lillois,» 200, rue Léon Gambetta, au Lion d'Or, organise pour dimanche prochain 12 courant, un grand *concours de chiens ratiers*.

Neuf diplômes seront offerts par la société.

La mise est fixée à 4 fr. pour la formation des prix ; chaque chien aura 4 rats à détruire en excitant.

Il y aura 2 catégories.

La 1re, les chiens de 1 à 10 kilos.

La 2e, idem de 10 kilos et au-dessus.

Un superbe championnat sera disputé entre les premiers prix de chaque catégorie.

Afin de faciliter les trains de retours aux étrangers on commencera à 3 heures de l'après-midi.

## LE NORD

**LOOS.** — **Fête communale.** — Nous rappelons que la Fête communale aura lieu les 26 et 27 juin courant.

Les prix alloués pour les différents jeux sont les suivants :

Tir à l'arbalète. — 1er prix, 60 fr. — 2e, 45. — 3e, 30. — 4e, 19. — 5e, 11 fr.

Prix de mouche 8 francs. — Bas nombre 7 fr.

Tir à l'arc au berceau à l'oiseau. — 1er prix 60 fr. — 2e, 50. — 3e, 35. — 4e 22. — 5e 13 fr.

Jeu de boule. — 1er prix 55 fr. — 2e, 45. — 3e, 30. — 4e, 19. — 5e, 12. — 6e, 9. 7e, 6. — 8e, 4.

Jeu de Beigneau. — 1er prix 55 francs. — 2e, 45. — 3e, 30. — 4e, 19. — 5e, 12. — 6e, 9. — 7e, 6. — 8e, 4.

Jeu de Bouchon. — 1er prix, 40 francs — 2e, 30. — 3e, 25. — 4e, 22. — 5e, 18. — 6e, 15. — 7e, 10. — 8e, 8. — 9e, 7. — 10e, 5.

Deux prix de tenue seront décernés aux sociétés méritantes : 1er prix, 10 fr., 2e, 5 fr. Un prix de nombre de 10 fr.

En outre une somme de 120 fr. est affectée au concours de pigeons voyageurs. A 6 h. du soir concert et fête de gymnastique sur la place Thiers.

NOTA. — Les sociétés qui désireront concourir aux différents jeux devront se faire inscrire avant le samedi 25 juin 1898, à la Mairie de Loos.

Ces sociétés devront prendre part au défilé ; elles se réuniront à 11 heures du matin, près du lieu dit l'Heurtebisse, à Loos.

Pour tous renseignements, se reporter aux affiches placardées tant à Loos que dans les villes et communes environnantes.

Plusieurs marchands forains ont déjà retenu leurs emplacements pour la dite fête ; ceux qui n'ont pas encore retenu leurs places doivent s'adresser sans retard au secrétariat de la Mairie de Loos.

## DOUAI

**Théâtre.** — Lundi 20 juin, la troupe de MM. Montcharmont et Laguet donnera sur notre scène : *Cyrano de Bergerac* pièce d'Edmond Rostand.


## AU BON MARCHÉ

Par suite d'achats considérables, la *pharmacie Leflon* délivre la presque totalité des médicaments avec une différence de plus de 100 0/0 (cent pour cent) meilleur marché que n'importe quelle pharmacie.

NOTA. — Nous engageons vivement tous nos lecteurs à se rendre compte par eux-mêmes que nulle part on ne vend à des prix aussi exceptionnels qu'à la pharmacie.

*L. LEFLON, 163, Grande-Rue Roubaix*

## BI-BORAX ORIENTAL

Toutes nos lectrices savent que l'action combinée de l'eau pure, du grand air et du soleil, est essentiellement nuisible au teint.

Rappelons-leur qu'elles doivent additionner chaque matin l'eau des ablutions d'un peu de Bi-Borax Oriental. Grâce à cette précaution si simple, les taches de rousseur disparaissent et ni le hâle ni les rougeurs ne sont à craindre.

## POUR LA VERRERIE OUVRIÈRE

**Solidarité Internationale**

Dans le but de seconder l'œuvre poursuivie avec une si admirable ténacité par le citoyen Jaurès, député de Carmaux, LE GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, de Courtrai (Belgique), directeur A. J. Lamar, vient de décider qu'à dater de ce jour il sera remis à toute personne ou à tout groupe de personnes effectuant en commun un achat de *cent francs*, un bon de la Verrerie ouvrière de Carmaux d'une valeur de CINQ FRANCS et remboursable à SIX FRANCS en 1901.

Malgré cette prime d'une appréciable valeur, le prix des costumes et des autres objets de première qualité que vend le *Grand Bazar Social Français*, ne sera pas majoré d'un centime.

A ce moment, sont mis en vente aux prix suivants, qui défient toute concurrence :

| | |
|---|---|
| 1,500 pardessus Moskova, magnifiques à. . . . . fr. | 14 50 |
| 1,800 pardessus, extra, doublure satin, piqués, quadrillés, ouatés, à. . fr. | 18 » |
| 1,500 pardessus extra riches (vendus partout ailleurs de 50 à 70 fr.). fr. | 23 » |
| 5,000 costumes complets cheviotte à fr. | 17 50 |
| 4,000 costumes complets, peignés, élégants, toutes nuances, de fr. 19 à fr. | 24 50 |

Ces prix, nous le répétons et chacun peut s'en assurer, défient toute concurrence. Quant à la coupe, elle est irréprochable et peut rivaliser avec celle de meilleures maisons françaises.

Comment donc les socialistes de la frontière, qui ont coutume d'aller se vêtir en Belgique, pourraient-ils hésiter devant des résultats semblables ?

Courtrai est généralement le but de leur voyage, c'est encore pourquoi il ne leur est pas possible d'hésiter, car le GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS est, dans cette ville, la seule maison qui échappe à l'ingérence cléricale.

Tout le monde ira donc au GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, 59, Grande Place, à Courtrai, pour son avantage personnel, d'abord, pour aider ensuite la Verrerie ouvrière de Carmaux, puisque

***Un bon de la Verrerie ouvrière***
***d'une valeur de cinq francs**, remboursable à six francs*

sera délivré : 1° à toute personne achetant pour cent francs, en une seule fois ou en plusieurs fois, dans le délai d'un an, à courir du mois de septembre 1897 ; 2° à tout groupe de personnes achetant en commun, pour une même valeur et dans le même délai.

N.-B. — Le grand Bazar Social étant une œuvre éminemment philanthropique dans son organisation et dans son but, se défier des nombreux agents stipendiés par les cléricaux qui rôdent aux alentours de la gare et dont la mission est d'induire les voyageurs en erreur sur le caractère d'une institution dont ils redoutent à bon droit la concurrence. (N° 6.849).

## UNE PRIME

Le Grand Bazar social Français de Courtrai met à la disposition de ses clients un lot de magnifiques montres de Genève, remontoirs argent, galonnés or, à cylindre, 10 rubis, pour homme et dame.

Ces montres, d'une valeur réelle de vingt-cinq francs, ne seront vendues que *douze francs cinquante*, à toutes les personnes qui feront leurs achats de vêtements au Bazar social Français, ceci pour leur permettre de retrouver leurs frais de voyage.


## BOURSE DE LILLE

du 9 Juin

| VALEURS | Cours du jour | On offre | On demande |
|---|---|---|---|
| Aniche | 15400 | 15500 | 15350 |
| Anzin | 5500 | 5540 | 5500 |
| Bruay | .... | .... | .... |
| Bully | 2975 | 2995 | 2975 |
| Carvin | .... | 1210 | 1200 |
| Courrières | 2000 | 2010 | 1995 |
| Douchy | 1000 | 1010 | 1000 |
| Dourges | .... | 14500 | 13895 |
| Escarpelle | 760 | 760 | 755 |
| Lens 100e | 391 | 394 | 390 |
| Lievin | 1850 | 1875 | 1850 |
| Meurchin | .... | 3900 | 3750 |
| Ostricourt | 850 | 880 | 845 |
| Vicoigne | 22160 | 22300 | 22150 |

Le Gérant, Paul MOREL.


Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*.
**X, Rue de Fives, 23.**